Caisse de retraite du corps enseignant : exercice de 1914

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **44 (1915)**

Heft 12

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

et roulent les pierres sur les versants, au pied desquels ils édifient leurs cônes de déjection ; les rivières, enfin, qui acheminent à travers leurs vallées et jusqu'à la mer, où les fleuves construisent leurs deltas, les roches arrachées à la montagne. L'immense travail de creusement qui se poursuit d'une manière incessante, aboutit à la formation de vallées nouvelles et abaisse peu à peu les massifs par l'enlèvement de tranches successives.

Sous l'action de ce travail de nivellement, la chaîne des Alpes continuera d'être modifiée ; elle est destinée à être finalement transformée en une sorte de haut plateau du genre de ceux que les géographes appellent des *pénéplaines*, à la surface accidentée d'ondulations à grands rayons, assez semblable à ce que sont les Ardennes, la Bretagne, le Massif central. Ces *pénéplaines* sont cependant des chaînes de montagnes anciennes, où l'on voit encore, dans les vallées les plus profondément creusées, des terrains plissés à la manière de ceux des Alpes : et ces montagnes furent probablement aussi élevées que les Alpes le sont de nos jours.

Reconstituer ainsi le passé, encore que ce soit d'une manière imparfaite, voir dans un avenir même restreint, c'est, pour l'homme qui passe au milieu de ces évolutions à portée indéfinie, faire œuvre de science, et cette œuvre est déjà grande et belle. Il y a plus : le savant pourra reconnaître aussi, pour peu qu'il y veuille rendre son esprit attentif, que les phénomènes grandioses qu'il entrevoit ne sont pas à notre mesure : la touche divine se révèle dans cette sagesse qui obtient, par le jeu de causes simples, les effets infiniment variés, qui, jusqu'à la fin des temps, justifieront l'adhésion si hautement raisonnable du croyant et mériteront le tribut de nos admirations.

ALPHONSE WICHT.

CAISSE DE RETRAITE DU CORPS ENSEIGNANT

Exercice de 1914

Le gigantesque duel qui arme les uns contre les autres les fils de Japhet dans le conflit le plus universel et le plus sanglant que l'histoire ait jamais eu à enregistrer dans ses annales a épargné jusqu'à ce jour le sol de notre chère patrie et la marche de notre caisse de retraite en 1914 n'en a pas été sensiblement entravée.

Elle n'a pas été non plus la victime de détournements et de malversations de la nature de ceux qui ont bouleversé des institutions similaires dans certain canton où se sont produits des krachs retentissants.

Elle n'a pas davantage été mise à contribution comme certaines caisses de prévoyance ou d'assurance.

Notre caisse de retraite a vu, au contraire, s'accentuer, en 1914, le roulement de ses capitaux. Le bilan de ce roulement accuse un total de 125,127 fr. 43 aux recettes et de 116,158 fr. 21 aux dépenses avec un solde actif de 8,969 fr. 22.

En 1835, date de la fondation de la société, le capital de dotation formé par les dons s'élevait à 2,400 fr. pour atteindre aujourd'hui le *demi-million*. Dans ce chiffre, le montant alloué sur la subvention scolaire fédérale à l'école primaire durant les années 1903 à 1905 a été de 93,996 fr. Nous faisons des vœux pour que, régulièrement, une partie de la manne fédérale tombe dans notre escarcelle, dès que les disponibilités le permettront. Ce sera le moyen d'assurer la stabilité de notre institution et de lui fournir les appoints nécessaires pour qu'elle soit à même de suffire pleinement aux charges qui lui incomberont.

Voici encore quelques données intéressantes : Les versements des membres atteignent en chiffres ronds la somme de 400,000 fr. Ceux de l'Etat se sont élevés en tout à 460,000 fr. Les dons particuliers se chiffrent par 12,000 fr. Ces dons ont consolidé, à l'origine de l'institution bientôt séculaire, la marche de la caisse. Aujourd'hui, ce chapitre reste invariablement vierge de toute inscription.

Il a été payé jusqu'à ce jour le beau chiffre de 777,033 fr. sous forme de pensions et de 4,464 fr. à titre de secours.

Cotisations. — La rentrée des cotisations a souffert de la crise actuelle par suite sans doute du renchérissement de la vie. Au 24 octobre, 224 cotisations, au 31 décembre 65 encore restaient impayées, ce qui constitue un reliquat de 2,875 fr. contre 1,570 en 1913.

Une augmentation aussi considérable de cotisations en souffrance ne saurait se comprendre non plus en dehors d'une négligence notoire de la part de quelques intéressés. On ne voit dans le versement fait à la caisse de retraite qu'une obligation que l'on subit. La retraite, parce que éloignée, laisse indifférent. C'est un tort ; l'imprévoyance est la cause de la plus grande part de nos misères humaines. Considérons plutôt le plaisir du retraité au moment de toucher la pension qui lui apporte la tranquillité modeste, mais sûre, des vieux jours.

Sur ce point, le Comité espère être compris et entendu afin qu'il n'ait pas à recourir à des moyens énergiques contre les sociétaires récalcitrants.

L'ouverture d'un compte de chèques aurait dû faciliter le payement des cotisations. Il est regrettable que cette innovation ne soit pas encore connue et appréciée des membres de notre caisse.

Revision de la loi. — Le projet de revision de la loi sur la caisse de retraite dont le corps enseignant fribourgeois réclamait, à juste titre, l'insertion urgente dans les tractanda du Grand Conseil, s'est vu refoulé par le violent tourbillon du 1er août dernier. Nous gardons, cependant, le ferme espoir qu'il aboutira dans un avenir très prochain. Les paroles prononcées à cet égard dans la dernière session de notre autorité législative nous en donnent la consolante persuasion.

Le corps enseignant fribourgeois a le sentiment d'être, dans sa

grande majorité, à la hauteur de sa lourde tâche comme l'établissent d'une façon évidente les comptes rendus de la Direction de l'Instruction publique. Ce ne serait donc pas équitable de le laisser végéter plus longtemps avec des institutions qui ne répondent plus aux exigences des temps actuels. Le pays aura certainement à cœur l'amélioration matérielle du sort de ses éducateurs ; il aura le sentiment de la nécessité de les mettre à l'abri de tout souci par trop obsédant et déprimant de leur lendemain.

Nous avons confiance dans nos autorités et nous les prions instamment de bien vouloir prendre en main, sans trop tarder, une réforme qui s'impose. (*A suivre.*)

L'INNOMBRABLE MÊLÉE

Poèmes d'actualité.

(Suite et fin.)

A la Pologne unie

Nation polonaise ! élève encore l'inspiration de ton courage et de ton patriotisme.

KOSCIUSZKO
(Ordre du Jour d'Avril 1794.)

L'AME DE KOSCIUSZKO !

Ta tragique douleur, ô malheureux Pays,
Vient troubler mon repos ! A cet appel qu'on clame,
Je sens la Mort entrer plus avant dans mon âme
Qu'agite la terreur de tes bourgs envahis.
Pologne ! élève encor ton sublime courage,
Car la Guerre a, sur toi, jeté mille fureurs ;
Regarde sans faiblir ces montagnes d'horreurs,
Ce n'est qu'à ce prix-là que tu vaincras l'orage.
Ce peuple de héros que tu sus conserver
Calme dans la victoire et calme en la défaite,
Arme-le de patience afin que la tempête
L'unisse à tout jamais, quand d'autres vont crouler.
Pologne ! mon amour, à Maciéjowice,
Quand le sabre fatal m'abattit tout sanglant
Je vis passer soudain, dans l'Avenir navrant,
Tes fils tuant tes fils en un jour d'injustice.
Pologne ! ma patrie, autour de mon tombeau,
Cette terre enlevée à nos champs de batailles
Proteste maintenant quand d'horribles mitrailles
Fauchent tes bataillons qui n'ont plus ton drapeau.